

LA FORMATION: MOTEUR DE NOTRE MOBILISATION

« L'éducation est notre arme la plus puissante pour changer le monde »
Nelson Mandela



PROGRAMME D'ÉDUCATION
2015-2016



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

www.formation-syndicale.ftq.qc.ca

COORDINATION

Isabelle Coulombe

TRAITEMENT DE TEXTE

Manon Fournier et Martine-Moranise Belton

CORRECTION DE TEXTE

Le service de l'éducation de la FTQ

GRAPHISME

Anne Brissette

ILLUSTRATION

Tomasz Walenta



Introduction

Les défis seront encore nombreux pour la FTQ, ses membres et l'ensemble de la société québécoise

Cette année, nous allons poursuivre et intensifier notre travail d'éducation syndicale pour contrer le discours de droite et les politiques d'austérité qui nous sont imposées.

Force est d'admettre que nous traversons des années difficiles sous les politiques de désengagement des gouvernements provincial et fédéral. Du coup, les institutions publiques sont attaquées, les services aux citoyens réduits comme peau de chagrin et les lois du travail, comme les lois sociales, se retrouvent dénaturées au détriment de la population.

Au Canada, le gouvernement Harper coupe dans des programmes fondamentaux assurant le bien-être des Canadiennes et des Canadiens. Rappelons la baisse radicale des transferts aux provinces en matière de santé. Pensons à la situation des personnes âgées ou à mobilité réduite qui ne pourront plus avoir accès à leur courrier à domicile. Pensons aussi aux coupes des mesures de sécurité qui visaient à protéger la population comme l'inspection dans l'industrie alimentaire, le transfert vers les entreprises de la responsabilité des inspections dans les secteurs ferroviaire ou aérien. Pensons à la réforme de l'assurance-emploi qui ne protège plus qu'une minorité de travailleuses et de travailleurs.

Au Québec, sous le couvert de la rigueur budgétaire, le gouvernement Couillard mène une propagande de peur pour imposer sa vision néolibérale et détruire notre organisation sociale. L'État québécois est mis à mal. Il n'y a plus de dialogue avec la société civile. Nous perdons nombre d'acquis sociaux et les inégalités s'accroissent, on assiste à la destruction des services publics et de notre filet de sécurité social. Nos gains syndicaux des cinquante dernières années sont remis en question, voire bafoués : santé et sécurité du travail, équité salariale, politique parentale, formation de la main-d'œuvre, etc. Rien ne semble épargné.

Cela nous concerne comme citoyennes et citoyens, comme travailleuses et travailleurs, comme militantes et militants et exige une large mobilisation pour préserver tous ces acquis que nous avons chèrement gagnés, au plan politique et législatif ainsi que dans chacun de nos milieux de travail. Il est vrai que nous ne luttons pas à armes égales. La droite a des alliés très puissants, tant en politique que dans les médias, où certains chroniqueurs alimentent les préjugés contre les syndicats. Mais de notre côté, nous avons des alliances fortes et des milliers de militantes et de militants prêts à s'impliquer dans notre lutte pour contrer cette droite qui nous attaque de tous les côtés.

Nous devons donc poursuivre et accentuer notre campagne « pour un monde plus juste ». On peut sensibiliser et informer pour mobiliser autour d'une ou de plusieurs actions à mener, mais si nous voulons travailler à mobiliser afin de viser des changements profonds et durables, c'est par l'éducation, par la formation, que nous y arriverons. La formation de nos leaders locaux, de nos militants et militantes est donc notre arme première pour amorcer des changements, non seulement au niveau politique, mais aussi dans toutes les actions que nous devons mener dans nos milieux de travail pour faire respecter les droits des travailleurs et des travailleuses et l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

Comme le disait Nelson Mandela, qui nous a inspiré le thème du programme de l'année 2015-2016, « L'éducation est notre arme la plus puissante pour changer le monde ». C'est une arme forte et pacifique, utilisée par tous les peuples qui luttent contre l'oppression, qui veulent prendre en main leur avenir, qui veulent faire respecter leurs droits. Nous avons un réseau de formatrices et de formateurs extraordinaires et c'est avec eux que nous ferons en sorte que la formation devienne le moteur de notre mobilisation.

Syndicalement,



Le secrétaire général,
Serge Cadieux



Table des matières

- 1 **INTRODUCTION**
- 5 **L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ**
- 7 **RENSEIGNEMENTS SUR LES SESSIONS DE FORMATION**
- 8 **LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION**
- 9 **UNE CAMPAGNE FTQ POUR RÉPONDRE AUX ATTAQUES DE LA DROITE**
- 10 **VOLET PÉDAGOGIQUE**
- 11 **F** – L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances
- 11 **F** – Introduction à la santé et sécurité du travail
- 11 **F** – Le délégué social et la déléguée sociale
- 12 **F** – Le délégué syndical et la déléguée syndicale
- 12 **F** – Prendre en main sa retraite
- 12 **P** – Séminaire sur le perfectionnement pédagogique
- 12 **P** – Séminaire sur le coaching
- 13 **S** – École des femmes de la FTQ
- 14 **SYNDICAT LOCAL ET MILITANTISME**
- 14 **P** – Formation multicontenu
- 14 **P** – S'outiller pour la résolution de conflits
- 14 **P** – Communication et prise de parole dans nos syndicats
- 15 **P** – Dossier de grief
- 15 **P** – L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent
- 15 **P** – Leadership
- 16 **P** – Les droits parentaux
- 16 **P** – Négociation collective
- 16 **P** – Procédures d'assemblée
- 16 **P** – S'impliquer auprès des jeunes
- 17 **P** – L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales
- 17 **S** – Évaluation des tâches 1
- 17 **S** – Relations avec les médias
- 18 **JEUNES**
- 18 **S** – Camp de formation des jeunes
- 19 **SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**
- 20 **P** – Alerte aux décibels
- 20 **P** – Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux - **1 jour**
- 20 **P** – Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux - **3 jours**
- 20 **P** – Enquête d'accident
- 21 **P** – Contestation à la CSST
- 21 **P** – Le travail syndical en prévention
- 21 **P** – Prévenir l'épuisement professionnel
- 22 **P** – Réclamation à la CSST
- 22 **P** – Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation
- 22 **S** – Plaideurs et plaideuses à la CLP
- 23 **S** – Actions en prévention : ergonomie et contaminants
- 24 **DÉLÉGUÉS SOCIAUX DÉLÉGUÉES SOCIALES**
- 24 **P** – Les collectifs d'entraide

- 25 **NÉGOCIATION ET ADMINISTRATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE**
- 25 **P** – Perfectionnement annuel du réseau retraite
- 26 **S** – Négocier le RRFS-FTQ
- 26 **S** – Séminaire annuel sur la retraite
- 27 **FB** – La retraite : une approche syndicale
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite
- 27 **FB** – Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances
- 28 **ASSURANCES COLLECTIVES**
- 28 **S** – Comprendre pour agir en assurances collectives
- 28 **S** – Journée de réflexion sur l'assurance médicaments :
L'assurance médicaments à la croisée des chemins !
- 29 **FORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**
- 29 FORMATIONS EN LIEN AVEC LA SITUATION
FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE
- 30 **P** – Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise
- 31 **S** – Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise
- 31 **S** – Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise
- 32 **S** – Le calcul des coûts dans le processus de négociation
- 33 **S** – Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective
- 33 **S** – Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi
- 33 **VOLET ASSURANCE-EMPLOI**
- 34 **S** – Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi
- 34 **CAPSULE** – L'admissibilité aux prestations de chômage
- 34 **CAPSULE** – Les prestations de chômage :
comment calculer le montant des prestations de chômage
- 34 **CAPSULE** – Le processus de contestation de l'assurance-emploi :
les mécanismes de contestation avant et après la réforme de 2013
- 34 **DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**
- 35 **S** – Le développement socioéconomique local et régional
- 36 **MONDIALISATION**
- 36 **P** – Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée
- 36 **P** – Commerce équitable et ateliers de mise
- 37 **PRATIQUES JURIDIQUES**
- 37 **S** – Règles de preuve et de procédure
- 37 **S** – Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs
- 38 **FRANCISATION**
- 38 **S** – Le rôle syndical dans les comités de francisation
- 39 **PERSONNES IMMIGRANTES**
- 39 **S** – La diversité dans le contexte syndical
- 40 **LE COLLÈGE FTQ-FONDS**
- 41 **SÉMINAIRE** – Comment soutenir la vie syndicale dans les sections locales?
- 41 **SÉMINAIRE** – Comment s'adapter aux nouvelles institutions
du travail – CSST, CNT, CÉS ?
- 42 **MODULE** – Stratégie face aux enjeux économiques actuels
- 42 **MODULE** – Comment dynamiser nos syndicats ?
- 43 **LA SESSION DE 2016** – Personnes élues
- 44 **LA SESSION DE 2017** – Conseillers et conseillères
- 45 **AUTRES FORMATIONS ET ACTIVITÉS**
- 47 **DOCUMENTS AUDIOVISUELS**
- 49 **FICHE D'INSCRIPTION**

F Formation de formateurs
et de formatrices pour les
cours de base

P Perfectionnement
des formateurs et
des formatrices

S Formation spécialisée

FB Formation de base

Pour plus de détails, voir page 5.

L'organisation de l'éducation à la FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation et par les membres des syndicats affiliés qui s'occupent de l'éducation dans leur syndicat ou leur conseil régional. Toutes ces personnes sont regroupées au sein du comité d'éducation de la FTQ qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de :

Isabelle Coulombe

Directrice
514 383-8027

Jean Binet

Conseiller
514 383-8012

Louise Miller

Conseillère
514 383-8015

Manon Fournier

Secrétaire
514 383-8039

Marie-Claude Groulx

Secrétaire
514 383-8041

Martine-Moranise Belton

Secrétaire
514 383-8041

Marie-Josée Naud

Conseillère
514 383-8035

Stéphane Hudon

Conseiller
514 383-8017

Serge Beaulieu

Conseiller
514 383-8011

France Laurendeau

Directrice du Collège FTQ-Fonds
dont l'offre de formation se
retrouve aux pages 40 à 44.
514 383-8022

Collaborent à l'équipe de l'éducation, **Rima Chaaban**, responsable du dossier de la francisation, et **Denise Gagnon**, du dossier de l'intégration des personnes immigrantes. Elles offrent des formations sur ces deux sujets.

L'équipe de la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité est associée au service pour certaines formations de la filière économique.

Soulignons également les contributions de **Denise Gagnon** (FTQ) pour le dossier de la solidarité internationale, de l'équipe du service des communications de la FTQ pour les formations touchant les médias et de **Daniel Champagne** (Fonds de solidarité FTQ) pour le dossier du développement local et régional.

Comment s'y retrouver

Vous trouverez dans les pages suivantes différents types de formation :

- les formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F)
- les perfectionnements de formateurs et de formatrices (P)
- les formations spécialisées (S)
- les activités de formation du Collège FTQ-Fonds

Formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F)

Elles regroupent les formations pour les cours de base : *Le délégué syndical et la déléguée syndicale, Introduction à la santé et sécurité du travail, Le délégué social et la déléguée sociale, Prendre en main sa retraite, Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances et L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*. Toutes ces formations sont sous la filière « volet pédagogique ».

Perfectionnements des formateurs et des formatrices (P)

Ces sessions, de deux à cinq jours, visent à aider des formatrices et des formateurs expérimentés à :

- apprendre à donner un nouveau cours;
- actualiser le contenu d'un cours qu'ils donnent déjà;
- parfaire leurs connaissances pédagogiques.

Pour suivre ces perfectionnements, les personnes doivent déjà être formateurs ou formatrices.

Formations spécialisées (S)

C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir les droits des membres et d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le programme de formation spécialisée a d'abord été conçu pour les conseillers et les conseillères des syndicats affiliés à la FTQ.

Des militants et des militantes peuvent également être acceptés à ces sessions aux conditions suivantes :

- des places sont disponibles;
- ils ou elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
- ils ou elles sont recommandés par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour toutes les sessions spécialisées, les coûts de perte du salaire, de transport, d'indemnité forfaitaire et d'inscription sont aux frais des participants et des participantes, à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions spéciales. Cependant, en ce qui concerne les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet, seule la personne responsable à l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision. Pour connaître le nom de cette personne, veuillez consulter la liste qui se trouve dans ce programme à la page 8.

D'autres sessions de formation viennent appuyer le développement de l'action syndicale dans des domaines particuliers comme le développement des réseaux de délégués sociaux et de déléguées sociales, l'aide à la francisation des entreprises et le développement de l'emploi. Dans la plupart des domaines, la FTQ offre aussi un service de soutien aux syndicats affiliés qui veulent développer de tels programmes.

Dans la majorité des filières, vous retrouverez l'indication « Formation sur demande ». Il est difficile de prévoir des dates pour toutes les formations disponibles à la FTQ. Par contre, nous trouvons essentiel de faire connaître l'ensemble de notre offre de formation. C'est pourquoi plusieurs cours sont disponibles sur demande des syndicats affiliés et des conseils régionaux.

Coordination des réseaux

Les membres du service de l'éducation coordonnent certains réseaux de militants et de militantes en collaboration avec d'autres services de la FTQ. Ces réseaux sont ceux qui regroupent :

- les membres siégeant à des comités de retraite;
- les délégués sociaux et les déléguées sociales;
- les syndicats et les conseils préoccupés par les problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et d'autres dépendances;
- les syndicats et les conseils préoccupés par l'intégration des personnes handicapées ou des personnes immigrantes;
- les membres siégeant aux instances régionales et sectorielles de développement de la main-d'œuvre et de développement régional ou local;
- les membres siégeant aux comités de francisation;
- les syndicats et les conseils préoccupés par les droits des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgenres;
- les personnes militant pour la prévention ou la défense des personnes victimes de lésions professionnelles.

Renseignements sur les sessions de formation

Le coût des sessions

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Ces frais comprennent l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session et, s'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement et de repas.

LES MODALITÉS DES SESSIONS EN RÉSIDENCE

Le coût comprend l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session, les frais d'hébergement et les repas.

Sauf pour les sessions tenues en résidence, le service de l'éducation de la FTQ ne peut garantir la réservation des chambres dans les régions de Montréal et de Québec si les formulaires d'inscription ne sont pas envoyés au moins deux semaines avant le début de la session.

L'horaire

Certains cours débutent en soirée et en après-midi; d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur la fiche d'inscription.

La majorité des sessions comporte du travail en soirée. Les participants et les participantes doivent être disponibles entre 19 h et 22 h lors des formations.

La taille des groupes

Sauf pour certains séminaires qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes. Les sessions de formation de formateurs et de formatrices peuvent accueillir 16 personnes et les sessions de perfectionnement de formateurs et de formatrices, 20 personnes.

L'aide financière de la FTQ à ses affiliés en santé et sécurité du travail

La FTQ reçoit une subvention de la CSST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe.

Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ qui se chargera de faire reconnaître ce contenu de cours par la CSST.

La FTQ rembourse le salaire brut perdu et accorde 50 \$ par personne par jour de formation pour les frais d'organisation. Cette subvention sert également à rembourser le salaire des participants et des participantes aux sessions de la FTQ. Cette année, l'enveloppe est de 4,05 \$ par membre affilié à la FTQ.

Pour vous inscrire à un cours, cliquez sur l'icône



près de la description du cours



Liste des membres du comité d'éducation

Responsables politiques

Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ | 514 383-8000

David Chartrand, vice-président de la FTQ, AIMTA | 514 956-1578

Anouk Collet, vice-présidente de la FTQ, TUAC | 514 326-8822

Louise Mercier, vice-présidente de la FTQ, UES-800 | 514 385-1717

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de chaque syndicat, des conseils régionaux, des conseillers et des conseillères du service de l'éducation, de la directrice du Collège FTQ-Fonds et de la représentante du protocole UQAM.

AFPC — Alliance de la fonction publique du Canada
Isabelle Renaud | 514 875-7100 poste 306

AIMTA — Association internationale des machinistes
et des travailleurs de l'aérospatiale
Gérald Tremblay | 514 956-1578

CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie
819 562-3922

CRFTQHY — Conseil régional FTQ Haute-Yamaska
Manon Lapalme | 450 378-3557

CRFTQLL — Conseil régional FTQ
Laurentides – Lanaudière
Johanne Ringuette | 450 660-4476

CRFTQMM — Conseil régional FTQ
Montréal métropolitain
Hélène Simard | 514 387-3666 poste 2510

CRFTQO — Conseil régional FTQ Outaouais
819 771-4473

CRFTQQCA — Conseil régional FTQ Québec et
Chaudière-Appalaches
Richard St-Onge | 418 622-4941

CRFTQSLStJCC — Conseil régional FTQ Saguenay –
Lac St-Jean – Chibougamau-Chapais
Hugues Villeneuve | 418 699-0199

FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers en
électricité
Benjamin Otis | 514 385-2051

FTQ-CONSTRUCTION
François Patry | 514 381-7300

MÉTALLOS
Marie-Danielle Lapointe | 514 850-2248

SCFP — Syndicat canadien de la fonction publique
Daniel Legault | 514 384-9681

SEPB — Syndicat des employées et employés
professionnels-les et de bureau
Chantal Dumoulin | 514 522-6511 poste 237

SPQ — Syndicat des pompiers et pompières
du Québec
Jean-François Hamel | 514 383-4698

SQEEES-298 — Syndicat québécois des employées
et employés de service
Raymond Boucher | 514 727-1696 poste 7094

STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses
des postes
Yannick Scott | 514 384-1204

TEAMSTERS-CANADA
Brigitte Sottile | 450 682-5521 poste 232

TUAC — Travailleurs et travailleuses unis
de l'alimentation et du commerce
Nicolas Jean | 514 725-9525

UES-800 — Union des employés et employées
de service
Louise Mercier | 514 385-1717

UNIFOR
Serge Dupont | 514 389-9223

Une campagne FTQ pour répondre aux attaques de la droite

La campagne que la FTQ et ses syndicats affiliés mettent en œuvre s'adresse à nos militants et à nos militantes, à nos membres comme à la population. Bien que certains médias et commentateurs politiques ne relaient pas suffisamment l'information syndicale, nous tenterons par tous les moyens de faire connaître et de convaincre chacun et chacune du bien-fondé de nos positions.

La FTQ fait le pari que c'est en nous rapprochant de nos membres que nous serons le mieux à même de contrer l'influence de l'idéologie néolibérale, qui attaque rudement nos acquis sociaux et nos conditions de vie et de travail.

Bien que les différentes attaques puissent sembler disparates, il y a derrière elles un programme politique cohérent : celui des défenseurs d'un libéralisme économique sans entraves. Ce sont les associations d'employeurs, les chercheurs des *think tanks* de droite comme l'Institut économique de Montréal (IEDM), certains groupes de presse et commentateurs politiques, des partis à l'image du Parti conservateur du Canada.

La pensée néolibérale, malheureusement, a réussi à exercer une influence certaine sur la plupart des partis politiques qui, une fois portés au pouvoir, pratiquent une politique qui met à mal nos objectifs sociaux et économiques. Plus encore, ces idées influencent trop souvent l'opinion publique et menacent la crédibilité du mouvement syndical

auprès des travailleurs et des travailleuses.

Voilà pourquoi il faut riposter rapidement. Nous devons aller à la rencontre de nos membres, échanger avec elles et avec eux. Mieux connaître leur vision et leur volonté. Nous devons être capables de faire connaître les raisons pour lesquelles nous poursuivons nos luttes ainsi que les raisons pour lesquelles leur syndicat prend certaines positions ou défend tel projet de société.

Une offre de formation adaptée

En appui à la campagne, nous travaillons à élaborer différentes activités de formation syndicale qui peuvent être utilisées, ou adaptées, dans divers contextes de rencontre avec les membres (assemblée, cours de base, demi-journée de formation, discussion à la machine à café, etc.).

Le service de l'éducation propose de centrer sa formation dans le cadre de la campagne sur quatre axes :

1. Le sens : Nos formations doivent être en mesure de rejoindre les valeurs de nos militants et de nos militantes, de partager nos différentes visions du syndicalisme.
2. L'argumentaire : Afin de faire face aux positions de la droite et de répondre à leurs attaques, nos militants et militantes doivent posséder des réponses et des arguments afin de débattre des enjeux. Les formations favoriseront le développement d'un argumentaire efficace.

3. Les attitudes : Reprendre contact avec nos membres, aborder des sujets chauds, cela ne se fait pas n'importe comment; il est essentiel d'adopter des attitudes qui faciliteront ce rapprochement et, par le fait même, le dialogue.

4. La motivation : Finalement, afin de passer à l'action, il est primordial d'être motivés, de se donner les moyens d'agir dans nos milieux de travail.

Cette démarche de formation s'oriente vers une approche de la conscientisation. Si nous ne sommes pas conscients du danger, il est difficile de trouver un sens et la motivation d'agir ou de changer un comportement.

Suivez-nous sur le site Internet de la campagne «Ensemble pour un monde plus juste» à unmondeplusjuste.org à l'onglet «Activités de formation» qui sera régulièrement bonifié et alimenté de nouvelles activités. Le site offre plusieurs autres outils concrets qui peuvent également être adaptés selon vos besoins.

Le Collège FTQ-Fonds est également un outil de formation de choix pour permettre une réflexion approfondie sur la montée de la droite néolibérale et sur les stratégies pour contrer son influence. Certains modules de formation du Collège 2015-2016 s'intègrent particulièrement bien à la campagne.



Volet pédagogique

Responsable de la filière : Isabelle Coulombe 514 383-8027

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Cette filière vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux formateurs et aux formatrices de maîtriser les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle. Celle-ci repose sur le fait que toute formation part des acquis de la personne qui apprend et que cette dernière possède les moyens et l'expérience utiles à sa croissance, à son développement, à son orientation et à ses choix.

Formation de formateurs et de formatrices

Les sessions de formation de formateurs et de formatrices visent à aider les militantes et les militants expérimentés :

- à apprendre à donner de la formation;
- à se familiariser avec les méthodes actives de formation (jeu de rôle, exposé, discussion, etc.);
- à réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Ces sessions durent cinq jours et sont essentiellement pratiques. Les participants et les participantes sont invités à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur les plans des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis, de la compréhension de l'approche pédagogique et des caractéristiques de la formation ainsi que de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation. Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche FTQ en éducation syndicale.

F – L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE ET INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX — RETRAITE ET ASSURANCES



Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner ces cours dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* aide les personnes qui négocient ou celles qui sont membres d'un comité de retraite à analyser et à améliorer leur régime. On y traite des lois régissant les régimes de retraite publics et privés ainsi que le rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie les différents éléments d'un régime de retraite tels que les droits d'adhésion, les cotisations, l'intérêt sur les cotisations et l'acquisition des droits. On y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses et, surtout, à jouer un rôle actif. Ce cours permet aussi de réfléchir sur les objectifs syndicaux, les revendications et l'action syndicale en lien avec la retraite.

Le cours *Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances*, quant à lui, vise à intéresser nos militants et nos militantes à ces dossiers qui prennent de plus en plus de place en négociation. Il s'agit d'une formation de base où l'on démystifie les différents régimes de retraite (à accumulation de capital et à accumulation de rente), en plus d'expliquer le rôle et l'importance de la mise en commun du risque dans nos régimes d'assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir suivi le cours de base de la FTQ sur la retraite *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances*

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



F – INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL



Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à dispenser le cours *Introduction à la santé et sécurité du travail* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail. En nous faisant connaître notre milieu de travail et nos principaux droits en ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

24 (soirée) au 29 janvier 2016

En résidence

COÛT

1 300 \$

F – LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE



Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendances que vivent les confrères et consœurs de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

F – LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE



Cette session cherche à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à illustrer le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé? C'est à ces questions que ce cours veut répondre.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

24 (soirée) au 29 janvier 2016
En résidence

COÛT

1 300\$

F – PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE



Cette session cherche à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Prendre en main sa retraite* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux participants et aux participantes le contenu de la formation. Par exemple, leurs préoccupations sur la place du travail dans leur quotidien et le temps disponible à la retraite, ainsi que les aspects financiers de la retraite.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite*

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

1 300\$

P – SÉMINAIRE SUR LE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE



Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

DATES

13 (soirée) au 18 mars 2016
En résidence

COÛT

1 300\$

P – SÉMINAIRE SUR LE COACHING



Cette session vise à former des personnes qui encadrent le travail des formateurs et des formatrices. Elle est basée sur les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux formateurs et aux formatrices d'expérience identifiés comme coachs ou encadreurs par le syndicat ou le conseil régional. Il faut avoir préalablement suivi le *Séminaire sur le perfectionnement pédagogique*.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

DATES

25 (soirée) au 30 octobre 2015
En résidence

COÛT

1 300\$

S – ÉCOLE DES FEMMES DE LA FTQ



Lors du congrès de 2013, une recommandation majeure a été adoptée à l'unanimité, soit la mise sur pied d'une école des femmes, qui se tiendra tous les deux ans, en alternance avec la *Rencontre biennale de réflexion en condition féminine*.

L'École des femmes de la FTQ a pour objectifs de développer et de renforcer les compétences des femmes, de leur donner le goût de s'impliquer davantage et de les encourager à prendre des postes de responsabilité dans les structures et les instances syndicales.

La session de formation est de cinq jours et s'adresse à trois clientèles spécifiques réparties en trois groupes distincts :

Groupe 1 **La relève syndicale** : pour des femmes plus jeunes ou pour celles qui ont moins d'expérience et qui ont le goût de s'impliquer;

Groupe 2 **La santé et sécurité du travail** : pour des femmes déjà impliquées, intéressées à la SST et ayant déjà suivi un cours de base en cette matière;

Groupe 3 **Le leadership** : pour les femmes qui sont déjà dans des postes électifs, dans des fonctions de leaders.

C'est grâce au soutien financier du Fonds de solidarité FTQ, de la CSST et de la Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis que nous pouvons offrir un coût d'inscription plus accessible pour permettre une plus grande participation des femmes.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Groupe 1 : Aucune

Groupe 2 : Avoir suivi le cours de base de la SST

Groupe 3 : Occuper un poste électif

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe, Carole Gingras et

France Laurendeau

DATES

8 (soirée) au 13 novembre 2015

En résidence

COÛT

650 \$

Frais inclus : remboursement des salaires pour les personnes qui ne sont pas conseillères ou permanentes des syndicats, tous les repas, les pauses-café, l'hébergement et le stationnement.

Frais exclus : frais de déplacement et dépenses personnelles.



Syndicat local et militantisme

Responsable de la filière : Jean Binet 514 383-8012

Cette filière englobe les perfectionnements de formateurs et de formatrices afin de permettre aux militants et aux militantes d'être outillés, entre autres, dans la défense des travailleurs et des travailleuses avec la convention collective et des lois ainsi que dans l'exercice d'un leadership visant à animer la vie syndicale.

P – FORMATION MULTICONTENU

Cette session d'une semaine en résidence vise à familiariser les formateurs et les formatrices au contenu des cours *Leadership*, *S'outiller pour la résolution de conflits* et *Communication et prise de parole dans nos syndicats*.

Elle peut toutefois être aménagée différemment selon les besoins des affiliés.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

1300\$

P – S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS

Cette session de trois jours est offerte aux formateurs et aux formatrices pour la donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base permet de doter les participants et les participantes d'une démarche de résolution de conflits afin d'intervenir en milieu de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300\$ excluant les frais d'hébergement

P – COMMUNICATION ET PRISE DE PAROLE DANS NOS SYNDICATS

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La prise de parole est un aspect-clé de toute organisation syndicale. Le cours de base permet aux militants et aux militantes de s'outiller dans la communication et la prise de parole ainsi que de s'exprimer par écrit dans toutes les circonstances officielles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300\$ excluant les frais d'hébergement

P – DOSSIER DE GRIEF



Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à équiper les responsables locaux et les responsables locales travaillant sur le règlement des griefs à développer une méthode simple et efficace pour construire un bon dossier d'arbitrage.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

400 \$ excluant les frais d'hébergement

P – L'ACTION SOCIALE ET POLITIQUE : UN ENGAGEMENT CITOYEN PERMANENT



Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les participants et les participantes acquerront des compétences pour être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions politiques des élus afin de faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les militants et les militantes afin d'agir comme agents multiplicateurs dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – LEADERSHIP



Nous entendons de plus en plus parler de l'importance du leadership dans nos organisations, qu'elles soient politiques, sociales ou syndicales. Dans notre milieu, plusieurs prônent un leadership rassembleur, un leadership ouvert sur le monde et capable de tenir compte des réalités actuelles. Un leadership permettant d'augmenter l'efficacité de nos actions syndicales et de gagner nos batailles. Une telle formation n'a pas la prétention d'être la seule réponse à cette attente du milieu, mais elle est un outil majeur dans ce sens.

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner le cours de base qui propose une réflexion permettant :

- de définir des styles de leadership;
- d'identifier les styles de leadership en lien avec les valeurs syndicales;
- de reconnaître les conditions et les habiletés nécessaires au développement d'un leadership syndical.

Cette session permet également de dégager une vision du leadership syndical et des conditions pour développer un leadership rassembleur.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – LES DROITS PARENTAUX



Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner le cours de base qui permet aux responsables locaux et aux responsables locales d'acquérir des connaissances sur la législation des congés parentaux, la négociation des droits parentaux et le soutien aux parents quant aux choix qui s'offrent à eux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

300\$ excluant les frais d'hébergement

P – NÉGOCIATION COLLECTIVE



Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de donner le cours de base qui vise à outiller les responsables locaux et les responsables locales à mieux s'organiser dans le cadre de la négociation d'une convention collective pour que les membres du comité de négociation jouent un rôle actif lors des négociations.

Le cours permet aussi d'informer les membres du comité de négociation sur les diverses tendances ou pratiques de négociation. Enfin, le cours veut mettre de l'avant la légitimité des demandes syndicales et l'implication des membres dans ce processus.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

400\$ excluant les frais d'hébergement

P – PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE



Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, vise à outiller les dirigeants locaux et les dirigeantes locales dans la tenue de leur assemblée syndicale.

La démocratie est une valeur importante pour le mouvement syndical afin d'assurer l'expression juste des membres de chaque section locale. Les procédures d'assemblée assurent le déroulement d'une assemblée dans l'ordre afin que la démocratie s'exprime pleinement.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

200\$ excluant les frais d'hébergement

P – S'IMPLIQUER AUPRÈS DES JEUNES



Cette session de deux jours vise à outiller des militants et des militantes pour animer une rencontre d'introduction au syndicalisme auprès des jeunes des écoles secondaires.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être référé par son syndicat ou son conseil

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

200\$ excluant les frais d'hébergement

P – L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX DANS NOS STRUCTURES SYNDICALES



Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Même si les médias sociaux sont de plus en plus présents dans notre quotidien, il n'est pas dit pour autant que la plupart d'entre nous connaissent leur fonctionnement. De plus, il y a encore beaucoup de réserve de la part de nos membres face à ces nouveaux moyens de communication. Pourtant, les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage. De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer et pour mobiliser leurs membres ainsi que pour susciter des débats.

Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, pour rejoindre les membres, pour introduire des débats et pour se donner ainsi un outil complémentaire à une plus grande démocratie.

Plus particulièrement, le cours de base poursuit les objectifs suivants :

- comprendre les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans une organisation;
- outiller les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

S – ÉVALUATION DES TÂCHES 1



Cette session de cinq jours permet de prendre connaissance des différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

Elle s'adresse à ceux et à celles qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation ou qui sont impliqués en équité salariale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Jean Binet en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SCFP

DATES

5 au 9 octobre 2015

1^{er} au 5 février 2016

11 au 15 avril 2016

3 au 7 octobre 2016

En résidence

COÛT

1 100 \$

S – RELATIONS AVEC LES MÉDIAS



Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin de rendre nos actions et nos luttes plus visibles dans ceux-ci.

À la suite de ce cours de deux jours, les participants et les participantes seront en mesure de développer une stratégie avec les médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Jean Binet en collaboration avec le service des communications de la FTQ

DATES

À déterminer

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement



Jeunes

Responsable de la filière : Jean Binet 514 383-8012

S – CAMP DE FORMATION DES JEUNES

Ce lac-à-l'épaule de trois jours est un moment exceptionnel pour approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques par des échanges entre jeunes militants et militantes de tous les secteurs d'activité. Le Camp de 2015 propose de traiter des questions liées au climat, de l'action politique des jeunes, de la mobilisation pour les services publics et contre l'austérité et, bien sûr, des élections fédérales en octobre prochain.



EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLES

Patrick Rondeau et Jean Binet

DATES

9 au 11 septembre 2015

Manoir du Lac Delage, Québec

COÛTS

Occupation simple : 410\$

Occupation double : 310\$

INSCRIPTION ET PROGRAMME

ftq.qc.ca/camp-jeunes-2015

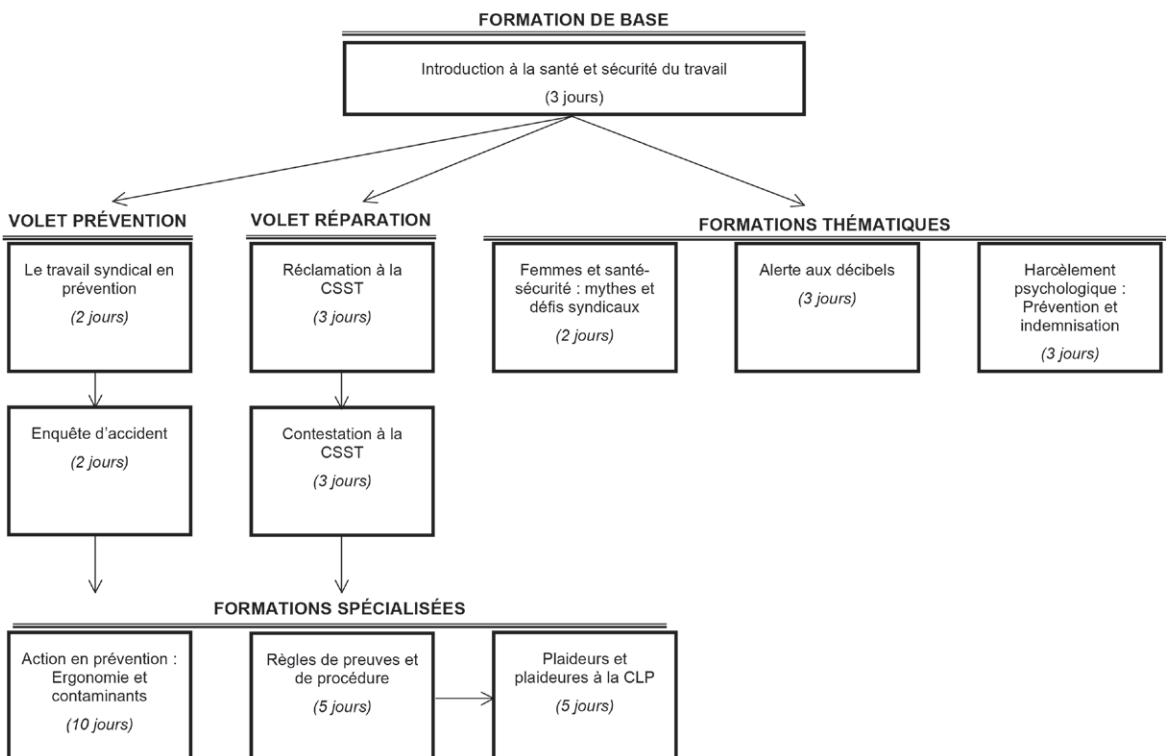
Santé et sécurité du travail

Responsable de la filière : Serge Beaulieu 514 383-8011

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison que la FTQ a développé, au cours des années, des formations ayant pour objectif d'outiller les militants et les militantes qui ont des fonctions syndicales à remplir dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation.

Ces formations sont destinées aux militants et aux militantes de tous les niveaux : du débutant ou de la débutante jusqu'à celui ou à celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de la Commission des lésions professionnelles (CLP).

SCHÉMA DU PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL À LA FTQ



P – ALERTE AUX DÉCIBELS



Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours. Le cours de base, quant à lui, permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On y traite de divers types de bruit, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – FEMMES ET SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL : MYTHES ET DÉFIS SYNDICAUX - 1 JOUR

NOUVEAU



Cette session spéciale d'une journée permet aux formateurs et aux formatrices en santé et sécurité du travail de s'approprier le contenu du cours. Le but principal de cette journée de formation est de présenter le contenu du cours pour permettre spécifiquement aux formatrices et aux formateurs de mieux connaître ce cours afin d'élargir leur niveau de connaissance sur les dernières recherches en matière de condition de travail des femmes dans le domaine de la santé et sécurité du travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formatrice ou formateur en santé et sécurité du travail

RESPONSABLE

Serge Beaulieu en collaboration avec le service de la condition féminine de la FTQ

DATE

5 octobre 2015

Montréal

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – FEMMES ET SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL : MYTHES ET DÉFIS SYNDICAUX - 3 JOURS



Cette session de trois jours permet aux formatrices de s'approprier le contenu du cours *Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux*.

Le cours de base vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail. En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu en collaboration avec le service de la condition féminine de la FTQ

DATES

19, 20 et 21 janvier 2016

Montréal

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – ENQUÊTE D'ACCIDENT



Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours. Le cours de base permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – CONTESTATION À LA CSST



Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

L'objectif général du cours de base est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CSST qu'à la CLP ainsi que de perfectionner leur démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.

En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participants et les participantes seront en mesure de mieux reconnaître leur rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – LE TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION



Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation qui suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. Ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés. Il permet également d'examiner de façon précise le fonctionnement au comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et les différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL



Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.

Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – RÉCLAMATION À LA CSST



Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CSST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CSST.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION



Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours qui constitue une fusion des cours *Le harcèlement psychologique* et *L'enquête dans un dossier de harcèlement psychologique*.

Le cours de base vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

S – PLAIDEURS ET PLAIDEURES À LA CLP



Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures de la CLP et les particularités liées aux témoins experts. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

S'adresse aux personnes qui ont suivi les cours *Réclamation à la CSST*, *Contestation à la CSST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

RESPONSABLE

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

13 (soirée) au 18 mars 2016

En résidence

COÛT

1 300\$

S – ACTIONS EN PRÉVENTION : ERGONOMIE ET CONTAMINANTS



Cette session spéciale de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été élaborée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante à la prévention et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes pour leur faciliter l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux membres des comités de santé et de sécurité du travail et aux représentants et aux représentantes à la prévention de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse ergonomique des postes de travail dans cette démarche préventive. Enfin, on acquiert des outils de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'action et de programmes de prévention.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques et de base pour analyser leur milieu de travail.

Voici les grands thèmes abordés : le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale à la prévention; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes-ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : principes généraux en hygiène industrielle; rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail. Lors de la deuxième semaine, ils et elles sont tenus de faire une courte présentation au groupe sur une réalisation effectuée ou un projet à venir en prévention dans leur milieu de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes à la prévention qui ont suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*, *Le travail syndical en prévention* et *Enquête d'accident*.

RESPONSABLE


Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

Sur demande

COÛT

2 300 \$



Délégués sociaux Déléguées sociales

Responsable de la filière : Isabelle Coulombe 514 383-8027

Environ 2 500 délégués sociaux et déléguées sociales constituent le réseau d'entraide syndical de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Depuis sa mise sur pied au début des années 1980, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de détresse, eux, persistent. Et nos membres vivent toujours des difficultés et des moments de détresse.

Cette filière de formation vise à offrir du perfectionnement aux militants et aux militantes pour poursuivre leur travail de soutien, d'encouragement et de référence auprès de leurs confrères et consœurs en difficulté.

P – LES COLLECTIFS D'ENTRAIDE

Cette session de deux jours vise à outiller les délégués sociaux et les déléguées sociales à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des crises ou des tensions importantes.



EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

200\$ excluant les frais d'hébergement

Le service de l'éducation offre la formation de formateurs et de formatrices pour développer le réseau de DS (voir page 11).

D'autres formations syndicales permettent aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et de développer leurs compétences :

- Prévenir l'épuisement professionnel (p. 21);
- S'outiller pour la résolution de conflits (p. 14);
- Harcèlement psychologique : Prévention et indemnisation (p. 22).



Négociation et administration de nos régimes de retraite

Responsable de la filière : Marie-Josée Naud 514 383-8035

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

Déclaration politique adoptée au congrès de 2001

Ces sessions visent à mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, à négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et à prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier et économique qu'environnemental.

P – PERFECTIONNEMENT ANNUEL DU RÉSEAU RETRAITE



Nous vivons une période de grande effervescence quant aux politiques entourant nos systèmes de retraite québécois et canadien. Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour nous aider à mieux comprendre les impacts des dernières modifications législatives sur la sécurité financière à la retraite de nos membres et à agir dans leur intérêt.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS (Régime de retraite par financement salarial) de la FTQ.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

7 (soirée), 8 et 9 octobre 2015
En résidence

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



S – NÉGOCIER LE RRFS-FTQ



Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, ces régimes ne sont pas accessibles dans un grand nombre d'entreprises, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multiemployeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Cette session permet à la conseillère syndicale et au conseiller syndical de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

26 novembre 2015, à 13 h 30 – Québec
27 novembre 2015, à 9 h 30 – Montréal
30 mars 2016, à 13 h 30 – Québec
31 mars 2016, à 13 h 30 – Montréal

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



S – SÉMINAIRE ANNUEL SUR LA RETRAITE



Ce séminaire annuel permet aux participants et aux participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

15 et 16 mars 2016
Montréal

COÛT

150 \$ excluant les frais d'hébergement



DANS CETTE FILIÈRE, NOUS ASSURONS AUSSI L'ORGANISATION DES FORMATIONS DE BASE SUIVANTES.

FB – INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX – RETRAITE ET ASSURANCES



La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos militants et militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette journée de formation, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande. Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



FB – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE



Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril l'avenir de ceux-ci et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

- Session organisée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) 10 au 12 novembre 2015
- Sessions organisées par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain 14, 15 et 16 octobre 2015
19, 20 et 21 janvier 2016
- Session organisée par le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches 17, 18 et 19 mai 2016

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



Assurances collectives

Responsable de la filière : Marie-Josée Naud 514 383-8035

S – COMPRENDRE POUR AGIR EN ASSURANCES COLLECTIVES



Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres, avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux ainsi qu'à toutes les personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

20, 21 et 22 octobre 2015
Montréal

12, 13 et 14 janvier 2016
Québec

29 septembre au 1^{er} octobre 2015
Syndicat des pompiers et pompières
du Québec (SPQ)

COÛT

Aucun



S - JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENTS : L'ASSURANCE MÉDICAMENTS À LA CROISÉE DES CHEMINS !



En raison de l'augmentation effarante des coûts en assurance médicaments, les employeurs exigent de plus en plus des changements, lors des négociations, dans les régimes privés d'assurances : réduction des protections, augmentation de la contribution des travailleurs et des travailleuses ou introduction de clauses de disparité de traitement. Notre régime hybride d'assurance médicaments, avec une composante privée et l'autre publique, est en grande partie responsable des problèmes actuels. Cette situation risque de s'aggraver encore davantage avec l'introduction de nouveaux médicaments très onéreux. Alors que le droit à la santé constitue un droit fondamental, certaines personnes peinent encore à se payer les médicaments dont elles ont besoin. On observe également d'importantes iniquités entre les adhérents des régimes privés et ceux du régime public. Ça ne peut plus continuer ainsi. Force est de constater que le régime hybride doit être réformé parce qu'il ne répond plus aux besoins de la population québécoise.

Cette journée de réflexion vise donc à mieux comprendre le fonctionnement du régime actuel d'assurance médicaments et les raisons pour lesquelles il n'est pas viable. Il s'agit également d'un moment privilégié pour se pencher sur les solutions qui pourraient être mises de l'avant par le mouvement syndical.

RESPONSABLES

Marie-Josée Naud et Colin L'Ériger

DATE 30 novembre 2015

~~23 novembre 2015~~
Trois-Rivières

COÛT

Aucun.





Formation économique et financière

Responsables de la filière : Louise Miller 514 383-8015
et Jean Binet 514 383-8012

L'emploi et la situation économique et financière de l'entreprise

Que l'on soit en période de crise ou de pleine croissance, les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Dans une économie de plus en plus ouverte, elles subissent les effets d'une mondialisation plus axée sur l'augmentation du capital des plus riches que sur le bien-être des travailleurs et des travailleuses. Ces changements constants que nous vivons, ou que nous subissons dans nos milieux de travail, impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler pour les conseillers et les conseillères, ainsi que pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux. Leur travail exige davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses qu'ils représentent.

Comprendre l'influence de l'environnement économique et politique sur les entreprises et sur l'emploi

Pour les conseillers et les conseillères, il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

Agir pour protéger nos emplois... et nos entreprises

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Fonds de solidarité de la FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise. L'offre de formation répond à deux grands objectifs de notre travail syndical :

- prévenir les pertes d'emploi;
- agir pour limiter les impacts négatifs lors des pertes d'emploi ou de fermeture de l'entreprise.

L'offre de formation centrée sur le fonctionnement de l'entreprise et sur la compréhension de sa situation financière développée par la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ comporte déjà un certain nombre de formations disponibles, dont les formations des pages 30 et 31 ainsi que celles qui sont offertes par la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité de la FTQ.

Les coûts de la convention collective liés à la rémunération

La dimension des coûts de main-d'œuvre constitue une part souvent importante des coûts de production des biens et services des entreprises et ces coûts sont au cœur des négociations lors du renouvellement des conventions collectives. De plus, durant les dernières années, on a pu constater une augmentation du nombre d'entreprises où les employeurs sont en demande de concessions monétaires durant la vie de la convention collective. Ces demandes de concessions peuvent concerner autant les salaires que certains avantages sociaux comme les assurances collectives ou les régimes de retraite dont les coûts ont considérablement augmenté durant les dernières années.

Pour répondre à une demande des syndicats affiliés, le service de l'éducation de la FTQ a développé une nouvelle formation afin d'aider les conseillères syndicales et les conseillers syndicaux à calculer les coûts de la rémunération des travailleuses et des travailleurs qu'ils représentent. La maîtrise d'une méthode de calcul (un chiffrier Excel adapté au contenu de la formation) leur permettra d'avoir davantage de contrôle sur la négociation et sur leur travail avec le syndicat local.

L'assurance-emploi

Malheureusement, malgré tous nos efforts, nous n'arrivons pas à protéger tous nos emplois et nous devons alors aider nos membres qui sont victimes de coupes ou de la fermeture de leur entreprise à comprendre les règles du régime de l'assurance-emploi.

En conclusion

Cette filière de formation économique a pour objectif de proposer aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats locaux ainsi qu'aux conseillers et aux conseillères des syndicats affiliés des activités de formation qui facilitent leur travail et permettent de mieux protéger les emplois et les conditions de travail.

FORMATIONS EN LIEN AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

P – COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE



Ce perfectionnement vise à outiller les formateurs et les formatrices à donner le cours de base *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise* dans leur syndicat, leur conseil ou à la FTQ (voir description à la page suivante).

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice et avoir obligatoirement suivi le cours *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise*

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



S – ÉVALUER LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE D'UNE ENTREPRISE



Le travail des conseillères syndicales et des conseillers syndicaux nécessite un ensemble de connaissances et de compétences qui leur permettent, d'une part, de bien conseiller les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux et de les soutenir dans leur travail et, d'autre part, de négocier avec plusieurs employeurs ayant des réalités souvent très différentes. Pour bien exercer leur rôle, ils doivent être en mesure de comprendre le fonctionnement de l'entreprise où ils interviennent. Ils doivent aussi connaître son environnement économique et politique afin de déterminer et d'évaluer les facteurs externes qui peuvent avoir une influence sur son fonctionnement ou sa situation financière.

La session s'inscrit dans une vision d'approche préventive et a pour objectif d'aider les conseillers et les conseillères à :

- intégrer une démarche axée sur l'action préventive dans leur pratique syndicale afin de pouvoir aider les syndicats locaux à l'implanter dans leur milieu de travail;
- comprendre les grandes fonctions de l'entreprise afin de pouvoir réaliser un diagnostic qui aidera à orienter les décisions de négociation ou d'action ainsi que la mobilisation du syndicat local;
- se familiariser avec le langage financier, lire et comprendre les liens entre les grandes fonctions de l'entreprise et les composantes des états financiers, dont les coûts de main-d'œuvre;
- connaître les programmes et les ressources disponibles pour aider les entreprises en difficulté et les travailleuses et les travailleurs concernés par les décisions prises par l'entreprise.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein

RESPONSABLES

Louise Miller et Jean Binet

DATES

Le cours est disponible sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional de la FTQ.

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



S – COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE



Ce cours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils sont amenés à réfléchir sur le travail de dirigeante syndicale et de dirigeant syndical lorsque nous devons analyser le fonctionnement de notre entreprise, en temps régulier ou en situation de crise. Les participants et les participantes apprennent aussi à lire et à comprendre le fonctionnement d'une entreprise et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficulté. De plus, la formation vise à ce que les participants et les participantes puissent évaluer la situation financière d'une entreprise et situer l'importance des coûts de main-d'œuvre dans le budget de celle-ci. Tout au long de la formation, nous nous penchons sur notre rôle syndical, notamment dans la mobilisation de nos membres autour de toutes ces dimensions que nous aurons abordées.

Enfin, à partir d'un cas concret, les participants et les participantes font le diagnostic de l'entreprise en déterminant ses forces et ses faiblesses à partir des signes de difficultés qui apparaissent dans leur travail d'analyse. Puis, ils se penchent sur les solutions qui pourraient être envisagées pour éviter les pertes d'emploi.

La formation vise donc à permettre l'intégration d'une approche préventive dans les milieux de travail et à mobiliser les membres afin qu'ils deviennent les yeux et les oreilles des dirigeantes et des dirigeants du syndicat local.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être dirigeant ou dirigeante, responsable ou élu des syndicats locaux ayant au moins trois ans d'expérience dans son syndicat

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

16 (13 h 30), 17, 18 et 19 novembre 2015
25 (13 h 30), 26, 27 et 28 avril 2016

En résidence

6, 7, 8 et 9 octobre 2015
8, 9, 10 et 11 février 2016

Montréal

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.

Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.





S – LE CALCUL DES COÛTS DANS LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur. Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

Pour la dirigeante et le dirigeant, la connaissance et l'analyse des coûts de convention collective est un aspect important de la préparation de la négociation, mais aussi des échanges et du marchandage auxquels elle donnera lieu. Cela permet d'assurer notre crédibilité, à la fois auprès de l'employeur et auprès de nos membres. Ceci permet aussi d'assurer notre autonomie par rapport aux experts ou aux spécialistes des chiffres, mais aussi par rapport à l'employeur.

Enfin, cela permet aussi au comité de négociation de travailler de concert avec la conseillère ou le conseiller afin de mieux négocier. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux membres le coût réel de nos demandes et de celles de l'employeur.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux dirigeantes et aux dirigeants de sections locales d'être en mesure de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Être dirigeant ou dirigeante d'un syndicat, d'une unité ou d'une section locale, disposer d'un ordinateur portable et de la souris et, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul, être disponible pour les quatre journées de la formation.

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

22, 23, 24 et 25 février 2016

Montréal

9, 10, 11 et 12 mai 2016

Montréal

COÛT

À déterminer

S – SÉMINAIRE SUR LE CALCUL DES COÛTS DE CONVENTION COLLECTIVE

NOUVEAU



La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Pour la conseillère et le conseiller, ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective. Pour mieux négocier, il est aussi utile de connaître l'espace occupé par nos salaires et nos conditions de travail dans le budget global de l'entreprise. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux ainsi qu'aux membres le coût réel de nos demandes et de celles de l'employeur. À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux d'être en mesure de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Être conseiller ou conseillère, ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein, disposer d'un ordinateur portable et de la souris et, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul, être disponible pour les quatre journées de la formation.

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

30 novembre et 1^{er}, 2 et 3 décembre 2015
Montréal

4, 5, 6 et 7 avril 2016
Montréal

Le cours est aussi disponible sur demande d'un syndicat affilié.

COÛT

600 \$ excluant les frais d'hébergement

S – SÉMINAIRE SUR LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'EMPLOI



Ce séminaire s'adresse aux personnes qui représentent la FTQ dans les instances de la Commission des partenaires du marché du travail (conseils régionaux des partenaires du marché du travail et comités sectoriels de main-d'œuvre) ainsi qu'aux personnes qui siègent à des organismes de développement économique local et régional.

Le monde du travail est en transformation continue et, chaque année, de nouveaux enjeux se dessinent, de nouvelles politiques sont adoptées et de nouvelles mesures sont disponibles pour les entreprises et la main-d'œuvre. Comme syndicats, nous sommes interpellés par ces changements et il est dans notre intérêt de bien les connaître si nous voulons orienter notre action syndicale pour mieux protéger nos emplois et améliorer le travail et les conditions de travail de nos membres.

Le séminaire est donc une occasion privilégiée pour faire le point sur les nouveaux enjeux du dossier de l'emploi qui ont et auront des répercussions sur nos milieux de travail, sur nos pratiques syndicales et sur nos mandats de représentation dans les organisations qui traitent des questions liées à l'emploi. Le séminaire est organisé par la FTQ avec la collaboration du Fonds de solidarité FTQ.

Les thématiques du séminaire étant en lien direct avec l'actualité politique et économique ainsi qu'avec les travaux de la Commission des partenaires, les thèmes seront déterminés en cours d'année et les personnes qui représentent la FTQ dans les instances partenariales en seront informées. L'information sera aussi disponible sur le site Internet de la FTQ.

RESPONSABLE

Louise Miller

DATE

À déterminer

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement du Fonds de solidarité s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères des syndicats.



S – INTRODUCTION AUX MÉCANISMES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Cette session de deux jours permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traitera, entre autres :

- des critères d'admissibilité;
- du calcul du nombre de semaine de prestations;
- des critères d'exclusion;
- du calcul déterminant le montant des prestations et l'effet du travail sur celles-ci;
- du processus de contestation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

200\$ excluant les frais d'hébergement

CAPSULES DE FORMATION

Le service de l'éducation a aussi produit des capsules de formation d'une demi-journée sur des sujets précis concernant l'assurance-emploi. Ces capsules de formation n'ont pas d'exigences particulières et peuvent être présentées dans le cadre d'assemblée générale ou de réunion de comité exécutif d'unité ou de section locale.

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

À déterminer

NOUVEAU**CAPSULE – L'ADMISSIBILITÉ AUX PRESTATIONS DE CHÔMAGE**

Cette capsule de formation traite des critères d'admissibilité aux prestations de chômage. Plus particulièrement, les participants et participantes seront en mesure :

- de réfléchir sur les particularités du programme d'assurance-emploi versus d'autres types d'assurance;
- de distinguer les différents critères d'admissibilité donnant droit aux prestations de chômage;
- d'illustrer les particularités pouvant conduire à des exclusions du programme d'assurance-emploi;
- d'établir les éléments constituant une période de prestations (délai de carence, déclaration du prestataire, etc.).

CAPSULE – LES PRESTATIONS DE CHÔMAGE : COMMENT CALCULER LE MONTANT DES PRESTATIONS DE CHÔMAGE

Cette capsule de formation traite du calcul du montant des prestations de chômage, ainsi que de l'effet sur celles-ci du travail durant la période de prestations. Plus particulièrement, les participants et participantes seront en mesure :

- de comprendre le mécanisme de détermination du montant des prestations de chômage;
- de déterminer l'impact du travail ou de la rémunération durant la période de prestations.

CAPSULE – LE PROCESSUS DE CONTESTATION DE L'ASSURANCE-EMPLOI : LES MÉCANISMES DE CONTESTATION AVANT ET APRÈS LA RÉFORME DE 2013

Cette capsule de formation traite du nouveau processus de contestation de l'assurance-emploi en le comparant au processus en vigueur avant la réforme d'avril 2013. Plus particulièrement, les participants et participantes seront en mesure :

- de comprendre le nouveau mécanisme de contestation de l'assurance-emploi;
- de détecter les particularités du nouveau Tribunal de la sécurité sociale (TSS).



Développement local et régional

Responsable de la filière : Stéphane Hudon 514 383-8017

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse.

Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les militants et les militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional.

S – LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL



Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les militantes et les militants intéressés par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

RESPONSABLE

Stéphane Hudon

DATES

Déterminées avec les conseils régionaux selon les besoins

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



Mondialisation

Responsable de la filière : Isabelle Coulombe 514 383-8027

La mondialisation est un sujet toujours d'actualité. Pas un jour ne passe sans que nous soyons envahis de nouvelles accablantes résultant de cette intégration tous azimuts : délocalisations d'emplois vers des pays où les conditions de travail sont trop souvent inacceptables, fermetures d'entreprises pour cause de concurrence mondiale trop vive, détérioration de l'environnement résultant d'une production débridée, etc. S'ajoutent aussi les inquiétudes des travailleurs et des travailleuses sur les conséquences de la croissance chinoise dans le monde du travail.

En cette ère où la finance est reine et dicte les comportements des dirigeants et des dirigeantes d'entreprises, où les entreprises ferment leurs portes même si leurs affaires vont bien, où des champions nationaux se font acheter sans que les gouvernements ne lèvent le petit doigt, où des épargnants se font détrousser par des acteurs financiers sans scrupules qui demeurent impunis... le monde apparaît plus incertain que jamais.

La FTQ invite donc dirigeantes et dirigeants des syndicats locaux, militantes et militants syndicaux et tous les membres à relever les défis posés par la mondialisation. Pour ce faire, il importe de comprendre la mondialisation pour en débattre dans les milieux de travail et bâtir l'action syndicale locale tout en y intégrant la dimension internationale.

P – POUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE



Cette session de formation modulaire vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et notre action syndicale. Ce cours de deux jours peut se moduler de différentes façons selon le temps dont on dispose.

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300\$ excluant les frais d'hébergement

P – COMMERCE ÉQUITABLE ET ATELIERS DE MISÈRE

Cette courte activité de formation (une heure) vise à approfondir notre compréhension du phénomène des ateliers de misère et du commerce équitable. Elle cherche également à favoriser l'action de nos membres pour une plus grande solidarité entre travailleurs et travailleuses du Nord et du Sud.

Pour planifier une session, communiquez avec Isabelle Coulombe au 514 383-8027.

Pratiques juridiques

Responsables de la filière : Serge Beaulieu 514 383-8011
et Jean Binet 514 383-8012

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux militantes et aux militants ainsi qu'aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

S – RÈGLES DE PREUVE ET DE PROCÉDURE



Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaideure.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage, la Commission des relations de travail (CRT) ou la Commission des lésions professionnelles (CLP). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

Cette session s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier du grief* ou qui ont suivi les cours de base en santé et sécurité du travail, le cours *Contestation à la CSST* ou qui possèdent une formation équivalente.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

7 (soirée) au 12 février 2016
En résidence

COÛT

1300\$

S – SÉMINAIRE SUR LE DROIT DU TRAVAIL ET L'ARBITRAGE DE GRIEFS



Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours permet aux plaideurs et aux plaideuses d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs propres expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problèmes retenus. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Ce séminaire s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et qui possèdent une bonne expérience comme plaideur ou plaideure en arbitrage. Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars ou avril.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet

DATES

17 et 18 mai 2016
Laval

COÛT

200\$ ou 250\$ pour les avocats et les avocates qui désirent qu'une attestation de participation leur soit remise, excluant les frais d'hébergement.

Francisation

Responsable de la filière : Rima Chaaban 514 858-4406

S - LE RÔLE SYNDICAL DANS LES COMITÉS DE FRANCISATION



La francisation des milieux de travail constitue, à l'intérieur de l'aménagement linguistique du Québec, un objectif si important que la Charte de la langue française, désireuse de faire respecter le droit fondamental de tout Québécois et Québécoise de travailler en français (article 4), a prévu des mesures structurelles et législatives très précises (articles 135 à 156) pour assurer la francisation des entreprises.

Par exemple, l'obligation de former un comité de francisation s'applique à toute entreprise dont l'effectif atteint le nombre de 100, même si elle applique déjà un programme de francisation. Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de l'entreprise doivent représenter le tiers des membres du comité de francisation ou de tout sous-comité.

La session d'une journée permet aux participants et aux participantes de se familiariser avec les dispositions de la Charte de la langue française et de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation. Elle permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour que la francisation des milieux de travail progresse et devienne réalité.

RESPONSABLE

Rima Chaaban

DATES

15 septembre 2015

10 novembre 2015

21 janvier 2016

17 février 2016

Montréal

En région : sur demande

Des invitations seront expédiées un mois avant la tenue de chaque séance d'information et paraîtront également sur le site de la Francisation du portail FTQ à francisation.ftq.qc.ca.

Pour plus d'information ou pour connaître les dates exactes, communiquez avec Line Bolduc au 514 858-4410.

COÛT

Aucun

Personnes immigrantes

Responsable de la filière : Denise Gagnon 514 383-8014

S – LA DIVERSITÉ DANS LE CONTEXTE SYNDICAL



Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants, une fois établis au Québec, intègrent nos rangs. Cependant, leurs us et coutumes peuvent être différents de ceux de leur milieu de travail. Les milieux syndiqués sont alors exposés à des situations nouvelles auxquelles ils n'ont jamais fait face.

Cette formation de deux jours s'adresse aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

RESPONSABLE

Denise Gagnon

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun

Pour plus d'information ou pour connaître les dates, communiquez avec Annie Gagnon au 514 383-8000.



Le Collège FTQ-Fonds

Responsable : France Laurendeau 514 383-8022

Le Collège FTQ-Fonds est un lieu de formation pour les leaders actuels et futurs du mouvement syndical FTQ. Créé en 1999, c'est l'un des moyens dont la FTQ et son Fonds de solidarité se sont dotés pour faire échec aux forces qui menacent les droits et les conditions de travail et de vie de millions de travailleurs et de travailleuses au Sud et au Nord.

Le Collège est l'un des piliers de notre projet social syndical qui place l'économie au service du social et qui prend acte des interdépendances entre les humains et des solidarités nécessaires pour créer un meilleur partage des richesses.

Le Collège veut contribuer à renforcer la présence syndicale dans la société québécoise pour donner droit aux revendications légitimes des travailleurs et des travailleuses, et des plus démunis de notre société. Sa mission est de contribuer à développer la capacité des leaders syndicaux et des organisations syndicales d'influencer les décisions économiques et de mobiliser pour le changement social.

En 2015-2016, le Collège propose des activités de formation visant particulièrement à renforcer les syndicats comme lieux de démocratie et vecteurs de changement dans l'entreprise.

S'il s'adresse principalement aux conseillers et conseillères des syndicats affiliés de la FTQ, le Collège propose aussi des activités ouvertes aux dirigeants et dirigeantes de sections locales.

LES SÉMINAIRES D'ANALYSE DE PRATIQUE

Les séminaires visent à répondre aux besoins immédiats rencontrés au quotidien par les conseillers et conseillères ainsi qu'à susciter une réflexion critique sur leur pratique. À partir de leur expérience et de l'analyse de cas concrets, ces séminaires favorisent l'échange, le partage d'expertise et la recherche des meilleurs moyens d'exercer le métier.

OBJECTIFS

- Rendre les conseillers et conseillères plus aptes à faire face aux situations concrètes.
- Amorcer la création d'une communauté de pratique.
- Réfléchir à la diversité de moyens pour résoudre les problèmes.
- Améliorer la capacité de faire des gains.

POUR QUI ?

Conseillères syndicales et conseillers syndicaux

COÛT

Aucun. Les frais de formation et les dîners sont assumés par le Fonds de solidarité. Les frais de transport sont à la charge des syndicats.

ANNULATION

Un minimum de 12 inscriptions est requis pour qu'un séminaire ait lieu.



SÉMINAIRE – COMMENT SOUTENIR LA VIE SYNDICALE DANS LES SECTIONS LOCALES?



Les conseillers et conseillères sont absorbés par les tâches qui relèvent de la négociation, du traitement des griefs, des dossiers de santé et de sécurité du travail. Une grande partie du travail vise à assurer l'application de la convention collective. L'aspect légal prend donc une place considérable dans leur travail.

Alors comment arriver à soutenir la vie syndicale ? Comment accompagner les exécutifs syndicaux et développer leur autonomie ? Quelles compétences acquérir pour jouer ce rôle ? Et comment concilier ce rôle avec les aspects légaux du travail ?

RESPONSABLES

France Laurendeau et Jean Binet

DATES

29 mars 2016

Montréal

31 mars 2016

Québec

SÉMINAIRE – COMMENT S'ADAPTER AUX NOUVELLES INSTITUTIONS DU TRAVAIL – CSST, CNT, CÉS ?



Adoptée en juin 2015, la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail risque d'apporter des changements importants dans les pratiques de relations du travail.

D'abord, la loi regroupe ces trois organismes dans une nouvelle Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Si les lois du travail concernées ne changent pas, qu'en sera-t-il des processus administratifs et des fonctionnements des organismes ainsi fusionnés ?

Ensuite, la loi crée le Tribunal administratif du travail qui assume les compétences de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail. Comment ce nouveau tribunal traitera-t-il les litiges ? Et comment ajuster nos pratiques pour assurer la meilleure défense possible des travailleurs et travailleuses ?

Ce séminaire permettra aux participants et aux participantes de partager leurs expériences et de réfléchir aux moyens d'adapter nos stratégies de représentation aux nouvelles caractéristiques de ce Tribunal.

RESPONSABLES

France Laurendeau et Serge Beaulieu

INVITÉ

Alexandre Leduc, FTQ

DATES

23 février 2016

Montréal

25 février 2016

Québec

LES MODULES DE FORMATION

Ces modules visent à approfondir les questions économiques, sociales et politiques pertinentes à l'exercice des fonctions syndicales. En présence d'une personne reconnue pour son expertise dans un domaine donné, le module permet de s'approprier les concepts théoriques pertinents et de développer la capacité stratégique d'argumenter et de contribuer activement au débat social.

OBJECTIFS

- Augmenter l'aisance et l'efficacité des conseillers et des conseillères ainsi que des personnes élues dans l'exercice de leurs fonctions.
- Soutenir le perfectionnement en droit du travail et en relations du travail.
- Soutenir le perfectionnement des compétences de communication, de stratégie et de leadership.
- Se familiariser avec les grands enjeux de société.

POUR QUI?

Conseillères syndicales et conseillers syndicaux, dirigeants et dirigeantes des syndicats locaux.

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique aux personnes qui ne sont pas libérées à plein temps selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.

ANNULATION

Un minimum de 15 inscriptions est requis pour qu'un module ait lieu.



MODULE – STRATÉGIE FACE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ACTUELS



Devant le succès de cette activité, le Collège le met de nouveau au programme cette année. Ce module propose une analyse du contexte économique et politique actuel en compagnie de Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC).

Le module de trois jours est structuré autour des thèmes suivants :

- le contexte d'austérité et de désengagement de l'État
- l'économie québécoise
 - forces et faiblesses
 - avons-nous un problème de productivité?
 - une balance commerciale plombée par le pétrole
- perspectives pour un Québec durable

RESPONSABLES

France Laurendeau et Louise Miller

INVITÉ

Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

DATES

25 et 26 novembre 2015
Montréal

MODULE – COMMENT DYNAMISER NOS SYNDICATS ?



La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des militants et des militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour les initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical? Les recherches effectuées au Centre de recherche international sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales. Avec Christian Lévesque, co-directeur du CRIMT, nous explorerons concrètement les stratégies à notre portée pour que nos projets portent leurs fruits.

RESPONSABLES

France Laurendeau et Isabelle Coulombe

INVITÉ

Christian Lévesque, HEC

DATES

9 et 10 mars 2016
Montréal

LES SESSIONS INTENSIVES DE RÉFLEXION ET D'APPROFONDISSEMENT

Une session intensive est offerte annuellement en mai. Cette session de cinq semaines est ouverte en alternance aux personnes élues et aux conseillers et conseillères.

La session intensive vise à développer le leadership afin d'influencer les transformations sociales, économiques et politiques. S'appuyant sur l'expérience des participants et des participantes, la session intensive contribue à développer la pensée critique et les capacités de communication et de stratégie par des approches pédagogiques actives. Des conférenciers réputés viennent également apporter leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats : renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation. De plus, chaque personne réalise un plan d'action pour dynamiser son organisation syndicale.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'équiper pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

LA SESSION DE 2016 – PERSONNES ÉLUES



Cette session vise à renforcer les capacités des dirigeants et dirigeantes des sections locales et à augmenter le rapport de force de leur local. Elle vise aussi à développer la relève chez les affiliés de la FTQ. Cette session s'inspire du modèle de Collège qui a prévalu de 2000 à 2011.

OBJECTIFS

- Prendre du recul.
- Renforcer les équipes syndicales à la tête des sections locales.
- Augmenter la capacité de mobiliser.
- Préparer la relève des conseillers et conseillères.

POUR QUI ?

Dirigeants et dirigeantes des syndicats locaux désignés par leur vice-président ou leur vice-présidente au Bureau de direction de la FTQ.

RESPONSABLES

France Laurendeau, Marie-Josée Naud et Stéphane Hudon

DATES

2 mai au 3 juin 2016
En résidence : 1^{er} au 6 mai;
9 au 13 mai; 23 au 27 mai;
30 mai au 3 juin
À domicile : 16 au 20 mai

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique aux personnes qui ne sont pas libérées à plein temps selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.





Cette session vise à développer les compétences formulées lors de l'évaluation et à préparer à faire face aux défis que rencontrent les syndicats.

OBJECTIFS

- Prendre du recul par rapport au travail quotidien.
- Perfectionner les compétences de conseiller ou conseillère définies dans l'évaluation.

POUR QUI ?

Conseillère syndicale ou conseiller syndical désigné par son vice-président ou sa vice-présidente au Bureau de direction de la FTQ.

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Marie-Josée Naud

DATES

30 avril au 2 juin 2017

En résidence : 7 au 12 mai;

15 au 19 mai; 28 mai au 2 juin;

4 au 9 juin

À domicile : 22 au 26 mai

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.





Autres formations et activités

La tournée sur la jurisprudence en santé et sécurité du travail

Le responsable de la filière sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence de la CLP et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Sur demande, cette session s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

La Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 21 au 25 mars 2015.

La Semaine de la relève

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales.

La prochaine édition aura lieu du 26 au 30 octobre 2015. Pour plus d'information :

ftq.qc.ca/semaine-releve-2015

N'oubliez pas

La journée internationale des femmes

8 mars

La journée internationale de la Francophonie

20 mars

Le jour de deuil national pour les victimes de lésions professionnelles

28 avril

Fête internationale des travailleurs et des travailleuses

1^{er} mai

La journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

17 mai

La journée mondiale de la diversité culturelle

21 mai

La journée mondiale contre le travail des enfants

12 juin

Célébrations de la Fierté Montréal

15 au 21 août 2016

La journée internationale de l'alphabétisation

8 septembre

La journée mondiale d'action pour le travail décent

7 octobre

Les journées québécoises de la solidarité internationale

Novembre 2015

La journée internationale des personnes handicapées

3 décembre

La journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

6 décembre

Rencontres annuelles

La semaine de la prévention de la toxicomanie

13 au 19 novembre 2015

Les membres des comités de francisation

25 mars 2016

Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail

15 et 16 octobre 2015



Bureaux de la FTQ en région

Abitibi-Témiscamingue

Gilles Chapadeau | 819 762-1354

201, rue du Terminus Ouest, bureau 3100
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P7

abitibi-nordqc.ftq.qc.ca

Bas St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Alain Harrisson | 418 722-8232

2, rue St-Germain Est, bureau 608
Rimouski (Québec) G5L 8T7

bsl-gaspesie.ftq.qc.ca

Côte-Nord

Bertrand Méthot | 418 962-3551

818, boul. Laure, bureau 104
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8

cotenord.ftq.qc.ca

Estrie

Ricky Lewis | 819 562-3922

790, rue de la Rand, bureau 2200
Sherbrooke (Québec) J1H 1W7

estrie.ftq.qc.ca

Laurentides – Lanaudière

Réjean Bellemare | 450 431-6659

330, rue Parent, 2^e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2

ftql-l.ftq.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec

David Maden | 819 378-4049

7080, rue Marion
Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4

mauriciecentreqc.ftq.qc.ca

Montréal

Serge Girard | 450 349-3880

4805, boul. Lapinière, bureau 6200
Brossard (Québec) J4Z 0G2

monteregie.ftq.qc.ca

Montréal métropolitain

Patrick Rondeau | 514 383-8043

565, boul. Crémazie Est, bureau 12 100
Montréal (Québec) H2M 2W3

montrealmetro.ftq.qc.ca

Outaouais

Dino Lemay | 819 777-5441

259, boul. Saint-Joseph, bureau 310
Gatineau (Québec) J8Y 6T1

outaouais.ftq.qc.ca

Québec et Chaudière-Appalaches

Claude Maltais | 418 623-8713

5000, boul. des Gradins, bureau 120
Québec (Québec) G2J 1N3


quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca

Saguenay – Lac St-Jean

Marc Maltais | 418 699-0199

2679, boul. du Royaume, bureau 100
Jonquière (Québec) G7S 5T1

saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca



Documents audiovisuels

DISPONIBLES GRATUITEMENT* AU SERVICE DE L'ÉDUCATION OU AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FTQ

Colloque sur l'emploi en mutation : 1. Virage dangereux; 2. Toujours des nôtres. Colloque Public-Privé (mai 1997)

C'est moi l'inconciliable. DVD sur la conciliation travail-famille

Fusion 1957: les 40 ans de la FTQ. DVD d'histoire

L'histoire de la FTQ. DVD sur le 50^e anniversaire de la FTQ, 2007

Des hommes et des femmes pour des hommes et des femmes. DVD sur la toxicomanie et l'entraide syndicale

Ce n'est qu'un mal de tête. DVD sur la santé mentale

Jamais trop tard. DVD sur l'alphabétisation

Non, plus jamais la violence. DVD sur la violence

Comprendre l'épuisement professionnel. DVD sur des extraits d'une conférence du docteur Serge Marquis

Notre action politique: toujours en mouvement. DVD présenté au Congrès FTQ de 2004

Solidaires: Intégration des personnes immigrantes. DVD sur les personnes immigrantes présenté au Congrès FTQ de 2004

La solidarité au menu: pour un commerce équitable au quotidien. DVD sur le commerce équitable, 2005

Ateliers de misère: exigeons des vêtements propres. DVD sur les ateliers de misère, 2005

Turbulences. Vidéo de Carole Poliquin sur la mondialisation, Montréal, Production ISCA, 1997

Murdochville, 40 ans après. DVD de la FTQ, 1997

Débroussailler: enfant pauvre de la forêt. DVD de la FTQ, 2001

Le bien commun: l'assaut final. DVD de Carole Poliquin sur la mondialisation, Montréal, Production ISCA, 2002

L'enquête. DVD de la FTQ, 2003

Au-delà des droits, il y a de l'aide. DVD sur le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales à la FTQ, 2007

La privatisation de notre système de santé. DVD de la FTQ sur le réseau de santé, 2008

Et si l'éducation syndicale m'était contée... DVD du service de l'éducation de la FTQ, 2007

Négocier nos régimes de retraite et Faut pas CD notre PD. DVD du service de l'éducation de la FTQ, 2010

Projet Travaillons ensemble. Plusieurs capsules traitant de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées

L'histoire du 125^e du Conseil régional FTQ - Montréal métropolitain (CRFTQMM)

Ça s'améliore. Vidéo du comité sur les droits GLBT (sur clé USB)

*** N. B. Des frais d'envoi s'appliqueront.**

DISPONIBLES AUPRÈS DU CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

Un État sous influence, Comment le chantage des multinationales menace notre démocratie...

La mondialisation, comprendre, agir... Une série de cinq vidéos éducatives

LISTE DES OUTILS VIDÉO DE FORMATION

Toutes les vidéos ainsi que leur description sont disponibles au formation-syndicale.ftq.qc.ca/videos/

Formule Rand

Comment le 1 % règne sur les États-Unis

Inégalités économiques au niveau mondial

L'encerclement : La démocratie dans les rets du néolibéralisme

Néolibéralisme — Un changement de paradigme

Néolibéralisme — L'État néolibéral

Néolibéralisme — Nouvelle gestion publique

Néolibéralisme — L'économie financière

Néolibéralisme — L'économie extractive

Néolibéralisme — Inégalités et marchandisation

Québec : À la croisée des chemins

La stratégie du choc

La force syndicale : un puissant moteur de changement

Partie 1 : Changer le monde du travail

Partie 2 : Créer un Québec plus juste

Comprendre la dette publique

La dette publique

Partie I | Comment se forme-t-elle?

Partie II | Comment la mesure-t-on?

Partie III | La dette publique est-elle un problème?

Partie IV | Comment se débarrasse-t-on de la dette?

Qu'est que la mondialisation?

Noire finance

Paradis fiscaux : la grande évasion?

Paradis fiscaux : levez le voile!

Contre l'impact cumulé des contre-réformes depuis 1990 : un défi qui s'impose à tous et à toutes

Le nouveau Tribunal de la sécurité sociale et la réforme de l'assurance-emploi

Assurance-emploi et stratégie de bas salaires : une vue d'ensemble

Obtenir le droit aux prestations d'assurance-chômage, le parcours du combattant et de la combattante

L'œuvre d'un homme... Qu'ossa donne ?

Épisode 1 : La fierté d'être Québécois

Épisode 2 : La libération de la femme

Épisode 3 : L'homme québécois

Épisode 4 : La fin du monde

Épisode 5 : La quête du bonheur

Aussi disponible :

République : un abécédaire populaire

Pour commander ce DVD, veuillez consulter la page suivante : esperamos.ca/republique/

Fiche d'inscription

(EN LETTRES MOULÉES)

Titre de la session

Date(s)

PARTICIPANT – PARTICIPANTE

Nom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone au travail Télécopieur

Téléphone au domicile / Cellulaire

Courriel*

***SI INDIQUÉ, UNE LETTRE DE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR COURRIEL**

Fonction au sein du syndicat ou du Conseil
.....

Avez-vous suivi le(s) cours de base requis (exigences)

oui non

Autorisation

SYNDICAT – CONSEIL

Nom du syndicat ou du conseil

Adresse

Ville Code postal

Téléphone Télécopieur

Doit être signée par la ou le responsable québécois à l'éducation du syndicat ou du conseil régional.
Si personne n'occupe ce poste, la fiche doit être signée par la directrice ou le directeur québécois du syndicat national ou du conseil régional.

Nom en lettres moulées

Titre Date

Signature.....

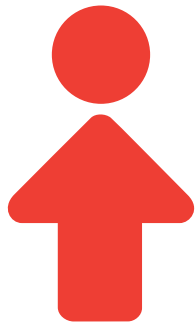
FAIRE PARVENIR LA FICHE D'INSCRIPTION AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION.
La confirmation de votre inscription vous sera envoyée deux semaines avant la formation.

COLLÈGE FTQ-FONDS

Par la poste : Collège FTQ-Fonds
FTQ, 565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Télécopieur : 514 383-0502
Line Bolduc : lbolduc@ftq.qc.ca

FORMATION

Par la poste : Service de l'éducation,
FTQ, 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Télécopieur : 514 383-8004
Manon Fournier : mfournier@ftq.qc.ca
LE CHÈQUE DOIT ÊTRE FAIT À L'ORDRE DU FONDS D'ÉDUCATION FTQ



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ